

# *Dossier de presse* *L'aménagement* *de la RN5* *se poursuit*

Juin 2015



Direction interdépartementale des routes Est  
10 et 16 promenade des Canaux - BP 82120 - 54021 Nancy cedex

# **S O M M A I R E**

## **« L'aménagement de la RN 5 se poursuit »**

**1 – Aménagement de la RN 5 entre Morez et les Rousses sous la maîtrise d'ouvrage de la DREAL : la fin des travaux du virage du Turu Franche-Comté et le démarrage des travaux du Goulard**

**2 – Le début des travaux de confortement des falaises des Monts de Vaux sous maîtrise d'ouvrage DIR Est**

**3 – Un chantier nécessitant la coupure de la RN 5 pendant les travaux**

-

**Annexe : présentation de la DIR Est**

## 1 - Aménagement de la RN 5 entre Morez et les Rousses sous la maîtrise d'ouvrage de la DREAL

### La fin des travaux du virage du Turu Franche-Comté et le démarrage des travaux du Gouland

En 2015, trois chantiers sont programmés. Certains se poursuivront en 2016.

Deux chantiers sont réalisés dans le cadre de l'opération d'aménagement de la RN 5 entre Morez et Les Rousses, inscrite au XIIème Contrat de Plan Etat-Région et cofinancée à 24,3 % par la région Franche Comté, 25,7 % par le département du Jura, et 50 % par l'Etat pour un montant total de 6,3 millions d'euros.

Les travaux 2015 consistent d'une part en l'élargissement du virage du Turu, véritable point noir de l'itinéraire et d'autre part en l'aménagement du carrefour du Gouland.

La DREAL Franche-Comté, maître d'ouvrage de l'opération, a relancé les travaux sur le secteur du Turu au mois d'avril 2015, **ces travaux s'achèveront au 24 juillet 2015.**

**Les travaux du Gouland seront lancés durant l'été 2015 pour une durée de deux mois.**



*Virage du Turu*

Le troisième chantier est engagé sous maîtrise d'ouvrage DIR Est dans le secteur des Monts-de-Vaux. Sur 1 km, la RN5 est bordée de falaises avec des parois rocheuses de 5 m à plus de 20 m de haut. Les usagers y subissent directement un risque de chutes de pierres et de blocs de taille variée. Les études techniques menées depuis plusieurs années ont montré l'urgence d'engager des travaux de confortement.

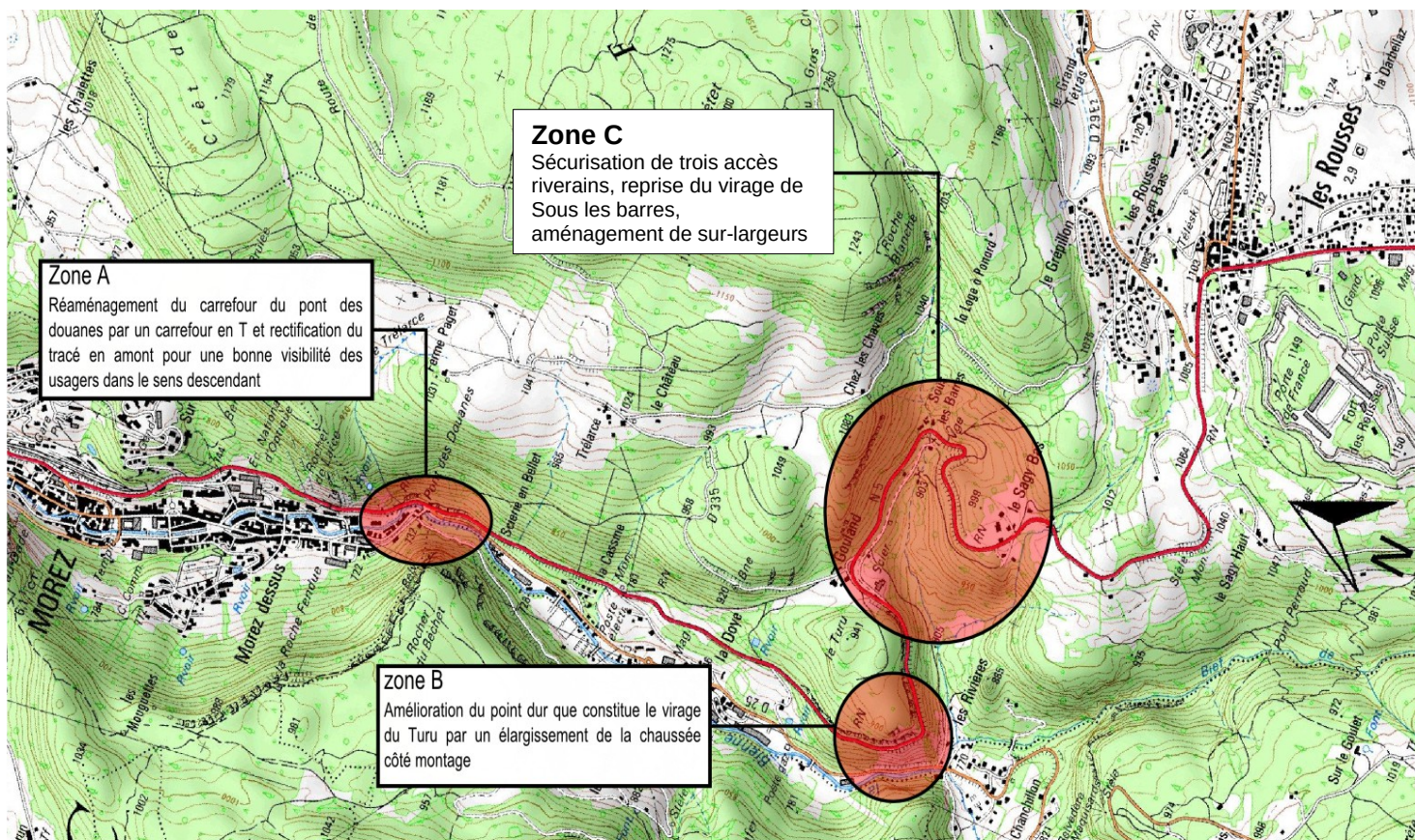
**Les travaux sont programmés entre le 15 juillet au 31 octobre sur 2015 et 2016.**



## Aménagement de la RN 5 entre Morez et les Rousses

### a) Le découpage de l'opération en trois zones

En 2009, les co-financeurs ont décidé de recadrer le programme de l'opération en fonction du financement disponible et de découper l'opération en trois zones de travaux :



Les travaux de la zone A ont été achevés en 2013.

### b) Zone B : la fin des travaux du virage du Turu

Les travaux visent à supprimer le point dur du virage du Turu avec l'abattement d'une partie de la falaise. Cela permettra l'élargissement de la chaussée côté falaise d'environ 5 m sur 150 m de longueur, améliorant ainsi la visibilité en courbe, réduisant les risques d'accrochages entre véhicules et permettant le croisement sans arrêt de deux véhicules à gros gabarits.

Le groupement titulaire du marché de travaux d'un montant d'un million d'euros TTC est composé des quatre entreprises VAL TP, SERFOTEX, SOTRAC et EUROVIA SA ROUTIERE.

Ces travaux ont démarré le 13 avril 2015. Deux semaines de retard sont attendues pour l'achèvement du chantier. Ce retard est notamment dû à un pendage naturel de la roche défavorable pour le minage nécessitant des adaptations des procédures d'exécution initiales et donc des délais supplémentaires. Ainsi les travaux devront être terminés le 24 juillet 2015.

Jusqu'à l'achèvement des travaux, la RN 5 sera fermée entre Morez et les Rousses, les jours ouvrés entre 8h30 et 15h30. Les déviations actuellement mises en place seront maintenues jusqu'au 15 juillet 2015.



### **c) Zone C : le lancement des travaux d'aménagement du carrefour du Goulard**

Les travaux d'aménagement du carrefour du Goulard consistent en la réalisation :

- d'une voie de tourne-à-gauche dans le sens montant,
- de la réalisation d'un accès unique à la RN 5 dit « carrefour en té »,
- de la réalisation d'un cheminement piéton et d'une traversée piétonne avec refuge.

**Les travaux se dérouleront sous alternat entre le mois de juillet et le mois d'octobre 2015.**

L'entreprise mandataire du marché travaux d'un montant de 400 000€ TTC est l'entreprise SJE.



**d) Zone C : aménagement des carrefours du Sagy Bas et de Sous les Barres : Études en cours.**

Deux autres carrefours seront aménagés dans le cadre de l'opération, le carrefour de Sagy Bas, et le carrefour de Sous-les-Barres. La géométrie d'un virage sera également reprise. Ces aménagements sont en cours d'études. Les travaux sont programmés pour 2016 et seront réalisés sous alternat.

## 2 - Le début des travaux de confortement des falaises des Monts de Vaux

Le projet de confortement des falaises aux Monts-de-Vaux a pour objectif d'assurer la sécurité des usagers vis-à-vis des chutes de pierres avec une purge des blocs instables et un remplacement ou complément des dispositifs en place. Il permet également d'effectuer de très légères rectifications du profil de la falaise en bord de chaussée ce qui permettra d'assurer une meilleure sécurité des usagers et des personnels en charge de l'entretien de la RN5.

Ces travaux de confortement se dérouleront sur deux années compte tenu :

- des périodes de travaux à respecter dans le cadre de l'autorisation préfectorale au regard des enjeux environnementaux,
- de l'importance du programme des travaux à réaliser,
- de la gêne induite sur les usagers et sur les activités économiques locales,
- des contraintes de viabilité hivernale qui limitent le maintien des déviations après le 31/10

Ils sont programmés en **2015 et 2016 entre le 15 juillet et le 31 octobre**.

## 3 - Un chantier nécessitant la coupure de la RN 5 pendant les travaux

Les travaux sur falaises sont délicats à mettre en œuvre. La faible largeur de l'emprise d'itinéraire au droit des falaises et le surplomb d'engins de forage au-dessus de la chaussée ne permettent pas de garantir la sécurité des usagers. Ils nécessitent donc une fermeture de la RN5 pendant toute la durée des travaux. La RN5 sera entièrement coupée à la sortie de Vaux-les-Poligny.

Pour des raisons de sécurité également, il est fortement déconseillé de se promener dans l'espace boisé ou les chemins d'exploitation situés en aval et en amont de la RN5 pendant toute la durée des travaux.

### a) une zone de circulation très perturbée

Pendant toute la durée des travaux, la DIR Est mettra en place une déviation petite maille pour la desserte locale en véhicule léger et une déviation grande maille pour les usagers en transit et pour les poids lourds.

La DIR Est incite les usagers à anticiper leur départ  
et les invite à respecter et à suivre les déviations.



## b) Mise en place d'une déviation spécifique pour les poids lourds

► pour dévier les circulations de transit vers les grands axes (RD678, RN83, RD1083, RD472, RD467 et RD471)



La DIR Est incite les chauffeurs de poids lourds et les usagers en transit sur l'autoroute à ne pas emprunter la RN 5.

### c) Mise en place d'une déviation locale pour les véhicules légers

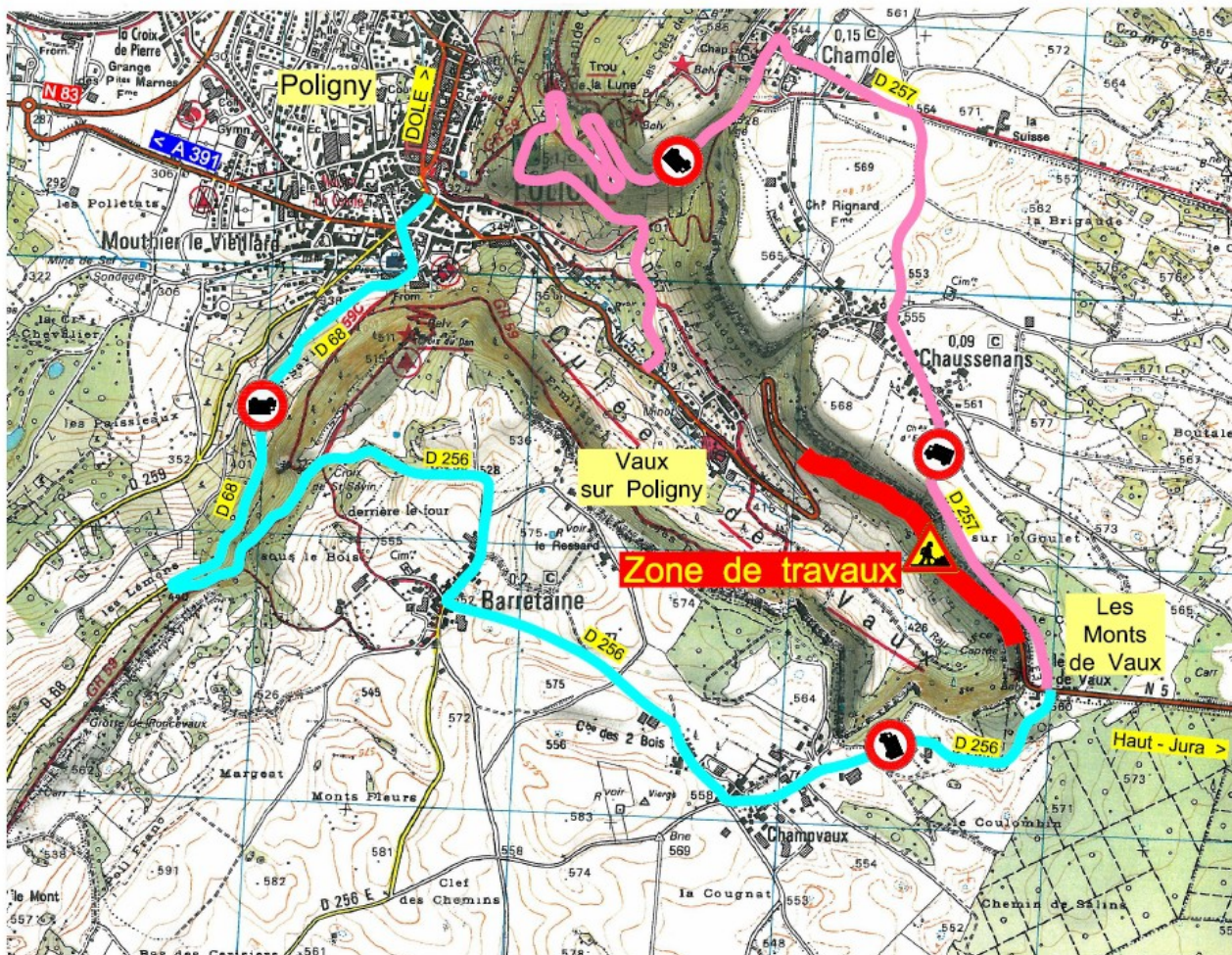
Hormis en desserte locale, cette déviation sera interdite aux poids lourds dont le poids total autorisé en charge est égal ou supérieur à 3,5 tonnes.

Pour ne pas nuire aux activités sur Poligny et ses environs, elle sera instaurée via Chamole-Chausseans et Barretaine-Champvaux (RD 68, RD 256 et RD 257).

Cette déviation imposera un sens de circulation aux véhicules déviés et sera exclusivement ouverte aux véhicules légers, aux bus scolaires et à la desserte poids lourds locale.

Un allongement du temps de parcours est à prévoir.

La DIR Est appelle la plus grande prudence sur la déviation locale durant les travaux.



La DIR Est conseille  
aux habitants de Chamole, Chausseans, Barretaine et Champvaux  
d'utiliser le sens de déviation préconisé aux véhicules déviés afin d'éviter au maximum le croisement  
sur ces voiries étroites.

#### **d) Un secteur à éviter pour les promeneurs**

La DIR Est attire l'attention des promeneurs sur les risques de chutes de pierres inhérents à ce type de travaux. Ainsi, il est préférable de ne pas se promener dans l'espace boisé ou les chemins d'exploitation situés en aval et en amont de la RN 5 pendant toute la durée des travaux.

La DIR Est recommande aux usagers la plus grande prudence et la modération de leur vitesse aux abords des chantiers pour leur propre sécurité et celle des personnels travaillant aux abords des chantiers.

La DIR Est - Direction Interdépartementale des Routes Est (créée par décret du 16 mars 2006) est un service du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

Son réseau de 1 650 km traverse 12 départements du quart Nord-Est de la France. Il est composé des routes nationales et des autoroutes non concédées (gratuites) de ce secteur.

Plus de 1 000 agents travaillent en continu pour assurer l'entretien et le fonctionnement de ce réseau routier national, mais aussi pour construire les routes de demain.

Son organisation s'articule autour :

- des services du siège situés à Nancy
- de 3 divisions d'exploitation : Besançon, Metz et Strasbourg
- de 2 services d'ingénierie routière (SIR) : SIR Lorrain, SIR Alsace Franche-Comté



[www.dir-est.fr](http://www.dir-est.fr)